



Araignée violoniste !

L'araignée violoniste a beaucoup fait parler d'elle cet été. En effet, trois femmes du Gard et de l'Hérault ont dû subir une intervention chirurgicale suite à une nécrose des tissus, réaction déclenchée par la morsure de cette petite araignée qui s'était vraisemblablement introduite dans leurs vêtements.

Cette araignée nommée *Loxoscelesrufescens*, loin d'être exotique comme sa "cousine" la recluse brune (ou *Loxoscelesreclusa*), est présente sur le pourtour méditerranéen. Les espèces du genre *Loxosceles* sont surnommées les araignées violonistes en raison d'un dessin ressemblant à cet instrument sur la partie antérieure de leur corps.

Comment reconnaître une araignée violoniste ?

- De couleur brun foncé ou sable, elle présente une tâche plus sombre en son centre, en forme de violon.
- Ses pattes sont d'un brun léger, de couleur uniforme.
- Elle possède seulement 6 yeux, alors que la majorité des araignées en ont 8.
- Son corps est parsemé de poils courts et fins formant un duvet.
- La largeur de son corps ne dépasse pas les 1,3 cm.

Quels sont les effets provoqués par le venin ?

Les réactions sont très différentes d'un individu à l'autre. Elles peuvent aller de la simple réaction inflammatoire se résorbant spontanément en quelques jours, à la nécrose de la peau pouvant nécessiter une intervention chirurgicale. Ces derniers effets concernent 10% des cas répertoriés dans le monde.

Comment éviter de se faire mordre par une araignée violoniste ?

Les cas de morsure sont très rares en France, car l'araignée violoniste ne vit généralement pas à l'intérieur des habitations. Néanmoins, ces deux gestes peuvent être utiles :

- Nettoyer le moindre recoin de sa maison et enlever toutes les toiles d'araignées susceptibles d'attirer les mâles.
- Faire attention quand on enfle ses vêtements, ou quand on met ses chaussures.

Remarque de Grignon :

Il est inutile de massacrer toute araignée à coup de pantouffles ou de magazines, ni de la bombarder d'insecticide. Un moyen très simple pour la relâcher hors de chez soi est le suivant : poser un verre sur l'araignée et glisser un papier en-dessous, pour la transporter dans un coin de verdure.



Objets Flottants non identifiés

Nos jeunes accompagnés de leur animateur Simon, ont participé le 25 juillet dernier, à la course de radeaux sur le Vidourle à Sommières. Admirez leur OFNI (Objet Flottant Non Identifié) réalisé dans le cadre de l'Espace Jeunes.

Le programme des activités de cet automne est disponible à l'espace Jeunes du foyer communal le mercredi de 14 h à 18 h le vendredi de 17 h à 19 h



ELECTIONS REGIONALES 2015



Élections régionales

Les élections régionales auront lieu le **dimanche 6 décembre 2015**

- (pour le premier tour)
- **et le dimanche 13 décembre 2015** (pour le second tour) afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours.

Les régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles de 2017. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour seront qualifiées pour le second tour. La liste qui arrive en tête au second tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés. La durée du mandat de ces élus est de 6 ans.

La région est la plus grande des collectivités territoriales (notre département le Gard se situe dans la nouvelle région : Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), elle possède de nombreuses compétences, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...
- éducation et de la formation professionnelle : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance..
- Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique.

Exceptionnellement, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Vous devez effectuer les démarches d'inscription avant la date limite du 30 septembre 2015.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours voter par procuration.

Directeur de la publication : Michel Fébrer
Comité de rédaction : Paulette Redler, Sylvie Salas, Dominique Vincenti, Jean-Michel Ravel, Brigitte Abad, Chantal Quillérié, Michel Martin, Mathilde Avesque
Conception graphique : Zou Maï - Congénies
Impression : Imprimé, tirage 900 exemplaires sur papier recyclé

La Gazette de Congénies

L'INFORMATION MUNICIPALE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



Septembre 2015

Agenda septembre > janvier

19 et 20 septembre
Journées du Patrimoine

20 septembre
Vide grenier
organisé par Congénies Loisirs

26-27 septembre :
Virades de l'espoir
Samedi 26
Concert ensemble vocal de Sommières
Foyer communal 18h30
Dimanche 27
Randonnées pédestres et vélo animations enfants et adultes, musiques, restauration au Stade

28 septembre
Réunion publique
Présentation des projets municipaux
Groupe majoritaire

17 et 18 octobre
Repas dansant et Loto
organisé par Congénies Loisirs

11 novembre
Commémoration
de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

14 novembre
Concert
Organisé par Congélive

15 novembre :
Congéniales, marché des créateurs
organisé par Congénies Loisirs

6 et 13 décembre
Elections régionales

9 et 20 décembre :
Noëlliales

9 janvier
Vœux du maire
détaillé dans le prochain bulletin

C'est la rentrée !

Après un été chaud et ensoleillé, où nos festivités ont rassemblé comme chaque année la population sous le signe du plaisir et de la bonne humeur, une nouvelle rentrée commence.

Pour la municipalité, elle sera riche en projets et réalisations que je vous invite tous à découvrir lors de notre réunion publique du lundi 28 septembre 2015 au foyer municipal à 19 h 00.

Malgré des contraintes réglementaires toujours plus fortes impactant les finances de la commune nous continuons à veiller au bien être, à la qualité et à l'épanouissement de nos plus jeunes concitoyens ; à l'école qui a toujours été pour nous une priorité, mais aussi au niveau de la vie communale où leur implication permettra cette année la mise en place du 1^{er} conseil municipal des jeunes à Congénies.

Je souhaite à toutes et tous une très bonne rentrée.

Le Maire, Michel Fébrer



Entre les gouttes...

Cette année le forum des associations ainsi que le repas de rentrée ne s'annonçaient pas sous les meilleurs auspices ; un épisode cévenol semblait vouloir troubler nos fêtes. Après quelques hésitations les manifestations ont été maintenues ; bien nous en a pris ! Le ciel nous a été favorable, et tout s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Au forum des associations, sur la place des arènes, le public a pu se renseigner auprès des nombreuses associations présentes. Un quizz élaboré par l'association du patrimoine permet aux Congénois de se pencher sur l'histoire de leur village.

Pour le repas de rentrée, malgré une arrivée plus tardive, les Congénois guettant la météo, annoncée menaçante, se sont quand même déplacés en nombre.

Ce fut un moment convivial et chaleureux, "en dehors de tout chapelle..." , comme notre village sait en vivre quand il en a l'opportunité.

Retour à l'école

Une nouvelle année scolaire débute dans les écoles de notre village.

En élémentaire, une classe a été fermée en raison d'un effectif insuffisant (102), mais avec le départ volontaire de Mme Toubon l'équipe pédagogique en place n'a pas été impactée.

Les équipes :
Directrice : Mme Boidin-Bohm CE2-CM1, Mme Quetant CP-CE1, Mme Gaulupeau CE1-CE2, Mme BEYSSIER Cm1-CM2

En maternelle, le nombre d'enfants (57) quoique faible reste stationnaire. L'équipe enseignante ainsi que communautaire en place reste inchangée.

Les équipes :
Directeur : M Vincenti TPS-PS, Mme Méjean MS, Mme Roche GS et pour les ATSEM : Mme Guiraud, Mme Carrière, Mme Seguin et Mme Beltran

L'organisation des TAP sur le village restant inchangée.



Petit historique sur La fête votive

Cette fête patronale, dite encore vote, est spécifique au midi de la France. Elle est traditionnelle en Provence, Drôme provençale, Ardèche et Languedoc

Les votes, initialement, étaient liées à la fête du saint de la paroisse. Elles s'étaient sur tout l'été et attiraient dans le village toute la jeunesse des communes voisines qui arrivait en bande et à pied.

Ces festivités, en fonction de leur date, marquaient soit une trêve dans les gros travaux des champs, soit la joie des premières récoltes rentrées

Les traditions camarguaises se sont mêlées à ces fêtes pour en devenir parmi les principales animations avec les courses camarguaises, abrivados, bandidos mais aussi des concerts, bals, spectacles, concours de boules, attractions qui participent à la convivialité de cette fête.

Aujourd'hui la fête votive est devenue la fête du village incontournable. C'est un moment d'échanges et de retrouvailles, l'occasion de faire la fête entre amis et de boire un verre (toujours avec modération !). Ce sont des festivités multigénérationnelles qui renforcent les liens sociaux et qui contribuent au bien vivre des villages.

Nous sommes conscients des quelques désagréments que cette manifestation populaire peut générer pendant un très court laps de temps, au maximum cinq jours par an pour les riverains.

La municipalité prend les mesures nécessaires dans la mesure du possible pour minimiser ces différentes nuisances (Installation de toilettes publiques, respect des horaires des bals, réglementation de la circulation dans le village, ramassage des poubelles, ...).

en s'appuyant sur les réseaux de prise en charge existants. Le coût de la prise en charge étant intégralement financée par le département.

Parfaitement implantée et reconnue dans le paysage social départemental, cette association et plus particulièrement ce lieu de vie, constitue une réponse de qualité pour les enfants et adolescents gardois concernés.

Soirée Théâtre

sur la Promenade

Une soirée organisée par la commission des festivités de la mairie

Le dimanche 16 août, la troupe du théâtre itinérant "La Passerelle" s'est installée sur la Promenade, pour une représentation en plein air.

Une foule de Congénois de tous âges, s'est rassemblée pour découvrir cette pièce, mise en scène par T. SALVETI

"Le tour du Monde à la recherche du Bonheur". Tout un programme !

Le décor est planté sur un fond musical, qui nous transporte, en compagnie d'Edmond Dantès, sur l'île de Monte Cristo.

De personnages en personnages, le mode épique, une forme poétique, donne une résonance particulière. Les comédiens, pour certains masqués, nous ont enchanté.

Le temps s'est arrêté pour laisser place à l'histoire.

Le rideau tombe... Les applaudissements soutenus ont résonné longtemps sous les platanes de la promenade, au grand bonheur des comédiens.

Un apéritif, offert par la Municipalité, a été servi sur la place des arènes. Une bonne fideua proposée par un traiteur du Cailar, rassemblant acteurs et spectateurs, clôtura la soirée.

Nous remercions Christian VALETTE, conseiller départemental, de sa présence tout au long de cette belle soirée.

Fête votive 2015

Chaud, chaud, chaud...

Vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi ; 5 jours de fête intenses avec chaque fois des animations de qualité.

Parmi nos manades locales présentes, la manade des Oliviers nous a permis de revivre quelques moments forts avec entre autres, la Bandido à l'ancienne et un dernier passage avec 18 taureaux pour un seul cavalier... magnifique

Au niveau animation, les groupes se sont succédé avec brio, pour le bonheur du public toujours aussi nombreux., avec une mention spéciale pour le groupe Abraxas qui semble -t-il a fait l'unanimité.

Pour clore ces festivités, La Peña de la Vau-nage, emmena la traditionnelle retraite aux flambeaux avec son cortège de participants jusqu'à la place des arènes, d'où fut tiré le feu d'artifice du 14 juillet.



Un lieu de vie pour la protection de l'enfance

Route d'Aubais, l'association "Soleil Nature" a racheté la propriété des Chambres d'hôtes Saint Martin.

Il s'agit d'un lieu d'accueil "Elips", qui œuvre dans le champ de la protection de l'enfance Partenaire entre autres des Parents et Amis d'Enfants Handicapés Moteurs (APAEHM), Il est habilité pour accueillir jusqu'à 10 jeunes de 13 à 21 ans. Ces derniers sont confiés à cette structure par les services so-

ciaux du département du Gard mais aussi par d'autres départements.

Ces jeunes rencontrent à un moment de leur vie une difficulté familiale qui nécessite un accueil plus individualisé que celui offert par une maison d'enfants. À cette fin, une équipe éducative garantissant la continuité de la prise en charge, va proposer des modalités d'accompagnements spécifiques

Le devenir du Bar...

Comme beaucoup ont pu le voir ou l'entendre une polémique sur le devenir du bar circule dans le village.

A l'origine, un projet attrayant mené par un habitant de notre commune connu et apprécié de tous, visant à faire de cet endroit et après départ du service technique, un espace regroupant à la fois un bar, un espace culturel et une scène musicale. (Même si dans un premier temps, seul l'espace du bar lui aurait suffi).

Cette initiative intéressante pour la vie de notre village était bien évidemment soutenue par de nombreux élus de la majorité, Mais de trop nombreux paramètres dont beaucoup semblent incertains ont conduit notre équipe à refuser ce projet à notre grand regret.

- Une réflexion est menée actuellement sur la construction d'un pôle médical. La municipalité ne disposera donc pas de suffisamment de fonds pour financer conjointement la création d'un nouveau hangar.

- Après l'expérience du restaurant spectacle de la gare, (bâtiment pourtant excentré du centre du village et qui avait engendré de nombreuses plaintes dues au bruit, non seulement de la musique mais des allées et venues de voitures, des bruits de portières et de discussions), ce même type de structure en plein centre du village créerait pour les riverains une gêne certaine.

- D'autre part le CCAS de notre village avec sa banque alimentaire pour les plus démunis ainsi que de nombreuses associations utilisent quotidiennement cet espace. Nous sommes pour le moment et sans la construction d'une salle multi associations, dans l'impossibilité de les reloger.

en bref...

Erratum

Dans le dernier bulletin du mois de juin, une erreur s'est glissée dans la composition du CCAS de notre village. Nous avons oublié d'y joindre Mme Carmen Alonzo élue communale.

Nous la prions de nous en excuser.



Voirie, des travaux de mise en sécurité

Le conseil municipal a souhaité effectuer des aménagements de mise en sécurité de la voirie. Ces aménagements qui débiteront à l'automne, consistent en :

- La mise en place de 2 radars pédagogiques sur le CD40
- L'aménagement de la traversée du CD40 au droit de l'impasse des Bugadières, ainsi que de l'avenue de la Gare en sortie de l'avenue de la Demoiselle
- La pose de stop au carrefour de l'avenue du Parc/Condamine et la rue de Nègue-Saume.

Le projet d'un montant de 39 500 € H.T, sera financé par les "Amendes de police", redistribuées par le Conseil Départemental, à hauteur de 9 681,12 €.

Ces travaux seront complétés en 2016, par ceux de l'avenue de la Gare (enfouissement des réseaux électriques, mise en place d'un pluvial et d'un trottoir ...)



L'impasse du Cèdre

Comme tout le monde a pu le constater des constructions sont en cours en bas de la rue Maison Vieille.

Il s'agit d'une initiative privée qui fait suite à la vente de cette parcelle privée.

Parmi le découpage effectué par les acheteurs, soit un ensemble de onze logements, un nouveau petit lotissement de 5 maisons voit progressivement le jour.

Il respecte le règlement du plan local d'urbanisme (PLU) dans le sens d'une densification de l'espace urbain et du remplissage des dents creuses.

Une fois aménagée, par le lotisseur, la nouvelle voirie qui desservira les maisons du lotissement sera rétrocédée à la commune. Nous l'appellerons l'impasse du cèdre.



Les travaux sur le chemin de Maison Vieille ont débuté début juillet.

Ces travaux concernent la mise en sécurité, l'assainissement, le pluvial, l'accessibilité et le cheminement piétonnier.

Monsieur le Maire a invité sur le site, le vendredi 26 juin 2015, tous les riverains à une réunion de présentation du projet en présence du maître d'œuvre et des entreprises retenues.

Les plans des travaux ont été présentés et expliqués, chacun a pu poser ses questions, entendre les réponses techniques et faire part de ses remarques.

Les intempéries du dimanche 23 août ont fortement dégradé la chaussée qui était encore en travaux ; heureusement nos agents techniques sont intervenus le jour même afin de rendre la circulation rapidement possible.

Après une interruption de congé de 4 semaines les entreprises ont repris le travail lundi 31 août. Un revêtement de propreté a été posé provisoirement.

Les travaux d'assainissement sont terminés, la voirie, le pluvial et les trottoirs suivront.

Financement (pour mémoire) :

Nous avons obtenu une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 52 000 €.

Notre demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été notifiée complète le 25 août dernier, elle fait l'objet d'une instruction dans le cadre du contrat départemental-agence de l'eau.